



2010

# Rapport annuel





Hansjörg Walter et  
Jacques Bourgeois

## Ras-le-bol des radins

Chères paysannes,  
chers paysans,

Il y a plus de cent ans, l'écrivain américain Henri Louis Mencken constatait déjà qu'il vivait dans un monde où la valeur de l'argent était surfaite. Rien n'a changé depuis, ou alors pour le pire: la mode est aux baisses de prix et à toute la publicité que cela implique. A force de vouloir sans cesse casser les prix à qui mieux mieux, les mentalités vont aussi finir par changer et, même en Suisse, les radins pourront se radiner. Il s'agit là d'une évolution qui peut se révéler fatale lorsque la nourriture est en jeu, comme l'a montré une fois de plus le scandale de la dioxine en Allemagne à la fin de l'année. Il faut arrêter de faire une fixation aussi acharnée sur les prix. Nos matières premières sont produites avec soin et dans le respect de la nature, des animaux et des êtres humains; avec un savoir-faire consommé, elles sont ensuite transformées en produits alimentaires de grande qualité. Prenons l'exemple d'un litre de lait: jusqu'à ce qu'une vache donne son premier lait, il a fallu nourrir et soigner une génisse pendant près de deux ans et demi. Une fois qu'elle commence à donner du lait, le paysan doit se rendre à l'étable pour la traire tôt le matin et aussi le soir, et ce, 365 jours par an. Il doit enlever le fumier, affourager la vache, la mener au pâturage et aller la chercher, faire venir le vétérinaire quand elle tombe malade. Pour tout ce travail, il touchera moins de 60 centimes par litre de lait. Ce même litre de lait qui coûte entre 1.20 et 1.40 francs au magasin. Un litre de coca (soit dit en passant rien de plus qu'un peu d'eau, de sucre, de colorants plus quelques additifs) coûte environ deux francs. Tenez, au fait, avez-vous déjà entendu quelqu'un se plaindre du prix du coca?

Il serait parfaitement possible de payer un prix correct pour nos produits sans que cela ne fasse grand mal au

consommateur. La part de la matière première agricole ne représente en moyenne que 25% du prix final. Un autre aspect souvent négligé lorsqu'il est question de prix est celui du pouvoir d'achat. Toutes les comparaisons internationales du pouvoir d'achat montrent que la Suisse joue les premières places au niveau mondial. Nos produits alimentaires sont plus chers, c'est vrai. Mais nous gagnons aussi beaucoup plus! Il n'existe sans doute aucun autre pays au monde dont la population doit consacrer encore moins de son budget pour sa nourriture quotidienne. Pourquoi alors cette incessante pression sur les prix? Pourquoi certains paient-ils sans broncher des centaines de francs pour un i-Phone dernier cri, mais se lamentent-ils parce que le lait coûte quelques centimes de plus qu'en Allemagne?

La réponse est toute simple: dans le cas de l'i-Phone, le consommateur voit l'intérêt de son utilité, de toutes ses fonctionnalités. Le prix, lui, est secondaire. Nos produits alimentaires sont plus chers, c'est vrai. Mais ils ont aussi davantage de valeur! Nos vaches, on ne leur coupe pas la queue pour qu'elles restent propres. Elles ne doivent pas rester jour et nuit à l'étable et se nourrir d'ensilage, si possible transgénique ou enrichi avec des antibiotiques facteurs de croissance. Chez nous, vous ne trouvez pas des lacs de produits toxiques ou de lisier à côté de fabriques à viande. Nos ouvriers agricoles ne se ruinent pas la santé en épandant des produits phytosanitaires hautement toxiques. Et nous ne détruisons pas de forêts primordiales. Nous pourrions continuer la liste à l'infini. Sans parler des prestations positives liées à la production agricole que vous connaissez toutes et tous déjà parfaitement.

Pour briser ce cercle vicieux, il nous faut un discours basé sur la valeur et non sur le prix. Les acteurs doivent enfin arrêter de casser les prix à qui mieux mieux! Il faut



accepter de ne pas être le moins cher à tous les coups: de toute façon, cela n'apporte rien à personne, bien au contraire. Non seulement cette sous-enchère ne fait que détruire la valeur ajoutée le long de toute la chaîne de production, mais elle finira par entamer notre haut niveau de qualité. Dès lors, plus aucun consommateur ne devra acheter des produits suisses, il pourra aussi bien manger n'importe quel autre succédané pas cher. Ne faisons pas fuir nos clients, ceux qui donnent du prix à la qualité! Adoptons une attitude iPhone et mettons en avant la valeur, la plus-value de nos produits alimentaires! Bien sûr, le marché a ses règles, mais la valeur du produit n'est nulle part aussi importante que lorsqu'il s'agit de notre propre assiette!

Si toute cette histoire des prix représente un point si sensible, c'est parce qu'il en va encore et toujours dans une très large mesure du revenu des familles paysannes. Et dans ce domaine, la situation est tout sauf rose. Il est frustrant d'être de plus en plus dépendant des paiements directs de la Confédération pour pouvoir survivre. Le travail et l'engagement des paysans doivent en valoir la peine; sinon, c'est que les incitations sont mal conçues.

Hansjörg Walter  
Président

Jacques Bourgeois  
Directeur

## Sommaire

### Editorial

---

#### L'année 2010 en bref

---

Situation du marché	4
Les activités de l'USP	6

#### Organigramme

---

9

#### Rapports des départements

---

Economie, politique et relations internationales	10
Production, marché et écologie	13
Communication	16
Affaires sociales, formation et services	18
Services internes	22

#### Les organes de l'USP

---

Organisations faitières	23
Comité	25
Chambre d'agriculture	26
Assemblée des délégués	28

#### Quelques chiffres

---

29

#### L'année en cours

---

30

#### Crédits photos:

landwirtschaft.ch: Sylvie Burkhalter (photo de couverture), Mario Böni (p. 4), Sandra Bieri (p. 14); Reto Blunier, Schweizer Bauer (p. 10); Beat Aeschbacher, Leugene (p. 15) général: agrarfoto.com, BauernZeitung, Fruit-Union Suisse, Landwirtschaftlicher Informationsdienst, Union Suisse des Paysans

# Surproduction et prix au plus bas dans les filières laitière et porcine

**D'un côté, des récoltes dans la norme, voire bonnes en production végétale, des raisins et des fruits d'excellente qualité et, de l'autre, des filières laitière et porcine souffrant de surproduction et de prix planchers: l'année agricole 2010 s'achève sur un bilan contrasté.**

L'année 2010 a connu un début de saison tardif, marquée par un temps inconstant et humide au printemps et à l'arrivée de l'été. Ces conditions ont rendu la production de fourrages plus difficile et entraîné une baisse des quantités et de la qualité du blé récolté. Au vu de l'incertitude régnant sur les marchés céréaliers mondiaux, les négociations de la branche sur le prix indicatif des céréales panifiables ont échoué; la situation est devenue encore plus tendue suite à la décision sans préavis d'abaisser les droits de douane sur les farines importées. Les betteraves sucrières et les pommes de terre ont donné de bonnes récoltes, quoique légèrement inférieures à celles de l'année précédente. En revanche,

l'automne ensoleillé, accompagné de nuits fraîches, s'est révélé idéal pour la maturation des cultures de fruits à pépins et de la vigne. La récolte de pommes de table s'est avérée moyenne par rapport à la récolte record de 2009, celle de poires s'est terminée en-dessous des premières estimations, pourtant déjà modestes à la base. Les vendanges n'ont pas été très abondantes mais promettent des vins de grande qualité.

## Trop de porcs

Alors que l'année s'est plutôt bien déroulée dans la production végétale, elle s'achève sur un bilan beaucoup plus sombre dans la production animale, exception



Sur le marché du porc, les prix ont atteint un nouveau plancher à cause de la surproduction chronique.



faite du secteur avicole. Le marché de la viande a été marqué par la surproduction et de très mauvais prix pour les porcs. La pression s'est aussi accentuée sur le marché des animaux de rente. D'une part, parce que la suppression des contributions à l'exportation de la Confédération et la faiblesse de l'euro ont entraîné une chute des exportations. De l'autre, parce que les paysans producteurs de lait se sont montrés moins enclins à mettre la main au porte-monnaie à cause de la baisse du prix du lait.

#### **Trop de lait**

Sur le marché laitier, l'Interprofession du Lait fondée une année plus tôt n'a pas réussi rééquilibrer l'offre et la demande de lait industriel. La baisse de l'euro a aussi freiné les exportations de fromage. Les excédents de matière grasse et, partant, les stocks de beurre ont continué de s'accroître avec, pour corollaire, des prix à la production sous pression permanente. En novembre, l'IP Lait est tombée d'accord sur des règles communes pour tous les acteurs du marché, et ce, au même moment où le Conseil national acceptait la motion Aebi, signalant ainsi que l'idée d'une gestion nationale des volumes n'était pas définitivement écartée.

#### **Détérioration de la situation économique**

L'Office fédéral de la statistique table sur une baisse de la valeur de la production agricole de 3,3% à 10,343 milliards de francs pour l'ensemble du secteur en 2010. La valeur ajoutée nette pourrait même accuser un repli de 9,2% et tomber à 1,653 milliard de francs. Au niveau

des exploitations individuelles, le revenu agricole devrait connaître une nouvelle baisse de 6% en 2010, selon les prévisions de l'USP. La baisse des intérêts rémunérant les fonds propres et la répartition sur un nombre moins important d'unités de main-d'œuvre familiale entraînent un recul du revenu du travail de 1,4%.



En 2010, la récolte de pommes de terre s'est révélée bonne en termes de quantités et de qualité.

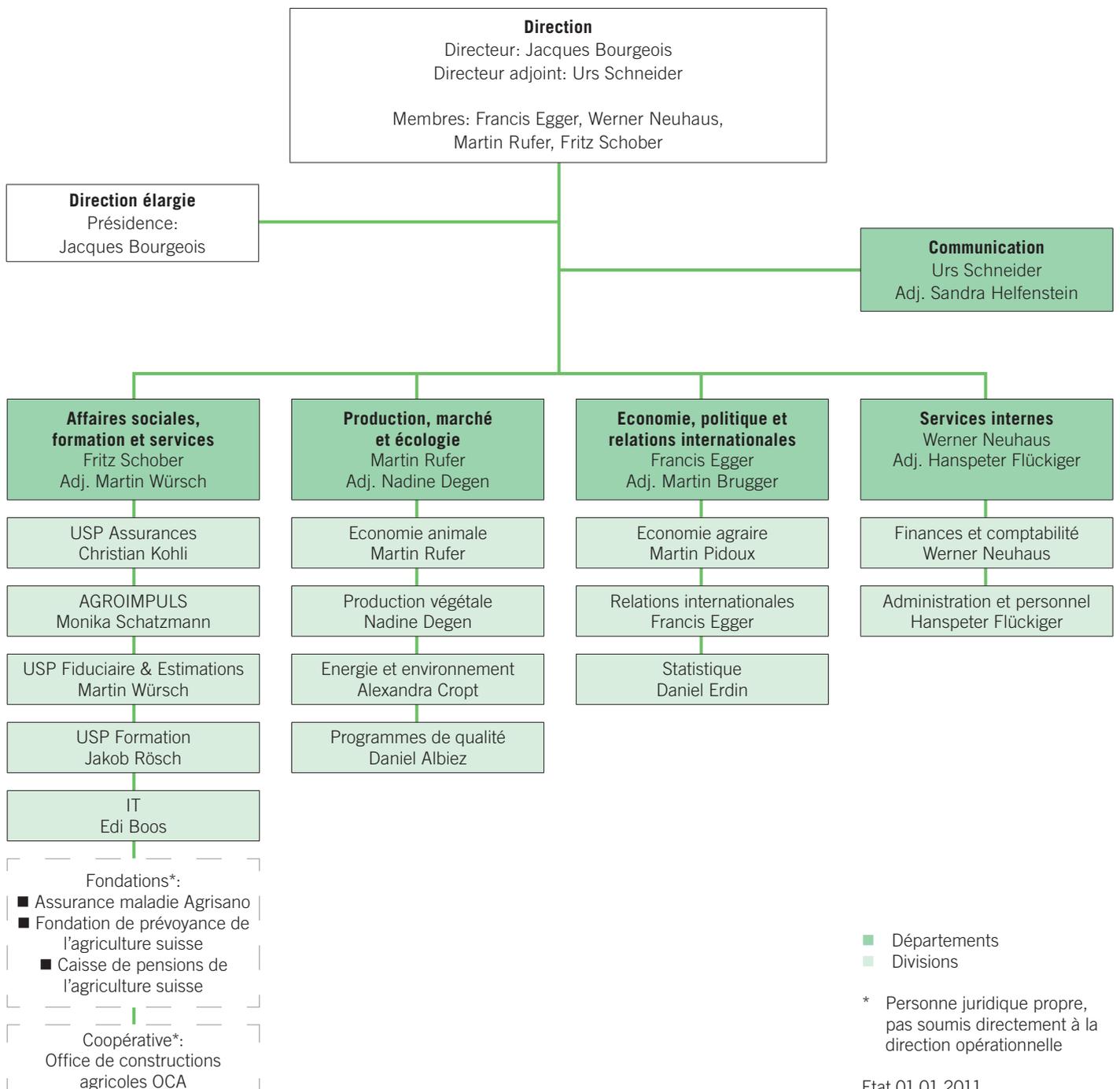
# Les activités de l'USP en 2010

Le 19 novembre 2009, l'Assemblée des délégués de l'USP a approuvé le Programme d'activités 2010. Dans ce document figuraient les objectifs à mettre en œuvre durant l'année sous revue. Le tableau suivant récapitule les résultats atteints par grande thématique durant l'année 2010.

Les objectifs fixés pour 2010	Les résultats obtenus
<b>Accès au marché</b>	
Soigner les échanges avec la délégation aux négociations et étudier les positions à l'OMC ainsi que les répercussions de celles-ci sur l'agriculture suisse. Collaborer avec les fédérations paysannes d'autres pays et d'autres organisations de défense d'intérêts. Diffuser régulièrement des brèves sur les négociations de l'OMC.	L'USP a assuré un suivi de l'avancement des négociations de l'OMC et a participé à un séminaire avec d'autres organisations agricoles du monde entier à Genève. Les travaux internes avec les différentes interprofessions se sont poursuivis afin de se faire une idée claire sur les produits particulièrement menacés qui sont, de ce fait, à considérer comme sensibles.
Recueillir des connaissances de base sur l'agriculture, la politique agricole et la politique de commerce extérieur des pays avec lesquels des négociations sont en cours ou sont prévues, afin d'influer en temps utile sur les négociations. Evaluer les conséquences économiques des accords de libre-échange, dans le but d'en déduire les compensations requises. Répertoire, en collaboration avec les organisations de producteurs, les produits sensibles dans le cas de la Suisse.	L'USP a poursuivi sa réflexion sur les négociations d'accords de libre-échange qui sont en cours ou prévus. Dans ce contexte, elle a prêté une attention particulière à celui entre la Suisse et la Chine.
Evaluer les conséquences économiques en cas d'ouvertures du marché et procéder à une estimation des besoins spécifiques relatifs aux mesures d'accompagnement. Tenter de chiffrer les répercussions économiques des mesures d'accompagnement discutées. Réduire le nombre de mesures d'accompagnement proposées et préciser de quelle manière les solutions retenues seront appliquées. Assurer le financement des mesures d'accompagnement.	Un groupe de travail interne à l'USP s'est réuni à plusieurs reprises, afin de hiérarchiser les mesures d'accompagnement par ordre de priorité et d'estimer leur coût et leurs effets sur le secteur agricole. L'USP est intervenue au Parlement pour la création d'une réserve au bilan, destinée à garantir les moyens nécessaires en cas d'accords internationaux.
S'engager pour une application rigoureuse et contrôlée de la réglementation des exceptions concernant les denrées alimentaires, dans le cadre de la mise en vigueur du principe du Cassis de Dijon.	En 2010, l'USP a déposé un recours auprès du Tribunal administratif fédéral pour deux denrées alimentaires autorisées dans le cadre du principe du Cassis de Dijon. De concert avec l'USP, la FUS et la FPSL ont aussi, chacune de leur côté, déposé un recours.
<b>Souveraineté alimentaire</b>	
L'USP s'engage pour que l'initiative parlementaire de Jacques Bourgeois aboutisse aux chambres fédérales. Elle sensibilise les cercles agricoles et politiques à l'importance de ce thème.	Grâce au lobbying réalisé par l'USP et l'auteur de l'initiative, le Conseil des Etats a suivi le Conseil national et a également accepté l'initiative sur la souveraineté alimentaire, un principe qui sera à présent inscrit dans la loi sur l'agriculture. L'USP veillera à ce que sa mise en œuvre ne soit rognée sous aucun prétexte, mais qu'elle soit bel et bien concrétisée en conformité avec les intérêts de l'agriculture.
<b>Révision du système des paiements directs</b>	
L'USP s'engage pour que les travaux relatifs au nouveau système des paiements directs soient suspendus tant que certains dossiers essentiels, comme l'OMC et l'accord de libre-échange agricole, ne seront pas résolus. Dans le cadre de son groupe de travail interne consacré aux paiements directs, l'USP va poursuivre sa réflexion sur l'amélioration du système des paiements directs, dans le but de soumettre les adaptations requises à l'OFAG.	L'USP a tenu diverses séances afin d'évaluer et d'optimiser les conséquences du nouveau système des paiements directs. A la suite de cela, elle s'est engagée pour remettre en question l'importance, jugée excessive, de la nouvelle contribution à l'adaptation. En outre, elle s'est battue pour le maintien des contributions pour les animaux consommant des fourrages grossiers. Sur la base des contributions connues, l'USP a affiné les calculs des conséquences par type d'exploitation, par zone de production et de manière globale pour l'agriculture.
L'USP se bat pour que le cadre financier des paiements directs ne soit pas réduit et qu'il tienne compte du renchérissement à l'avenir.	Que ce soit dans le cadre des débats relatifs au budget, au plan financier 2012/13 ou au plan de consolidation, l'USP s'est engagée au Parlement afin que les moyens nécessaires soient débloqués pour permettre à l'agriculture de remplir son mandat constitutionnel.

Les objectifs fixés pour 2010	Les résultats obtenus
<b>Utilisation du territoire</b>	
Participer aux révisions de la loi sur l'aménagement du territoire, dans le but d'offrir plus de possibilités aux activités agricoles, de renforcer l'agriculture productrice, de protéger efficacement les terres cultivées et de simplifier les procédures.	La révision de la loi sur l'aménagement du territoire est en cours. Alors que le premier volet (protection des terres agricoles) est bien avancé, les décisions relatives à la conception de la deuxième étape sont surtout attendues en 2011. L'USP a créé son propre groupe de travail et participé aux travaux de celui de la Confédération, pour accompagner de près la révision de la loi sur l'aménagement du territoire et préparer une loi allant dans le sens de l'agriculture.
Exercer un rôle influent dans la mise au point du contre-projet du Parlement à l'initiative populaire «Eaux vivantes», pour que l'agriculture puisse aussi le soutenir.	Fin 2009, les chambres fédérales ont adopté le contre-projet indirect «Protection et utilisation des eaux». L'USP a élaboré une prise de position sur les modifications d'ordonnance dans le cadre de la consultation de l'Office fédéral de l'environnement. Elle a aussi présenté ses arguments aux membres de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national. Des échanges réguliers ont lieu avec les organisations environnementales, afin de les sensibiliser aux attentes de l'agriculture.
Créer des possibilités, pour les familles paysannes, de lancer ensemble des projets régionaux ou d'y prendre part. Intensifier la vulgarisation pluri-disciplinaire dans le domaine du développement agricole et régional.	L'USP a joué un rôle central au sein du Forum «Agriculture et espace rural», dans le but de renforcer l'espace rural à travers de nouveaux projets. A la suite des séminaires régionaux, l'USP a organisé un après-midi d'information dans chaque région à ce sujet. En outre, une brochure présentant les instruments de promotion de la Confédération a été publiée.
<b>Le projet «Swissness»</b>	
Définir la notion de «Stratégie de qualité pour l'agriculture suisse» et élaborer une stratégie commune de mise en œuvre.	Dans le cadre de nombreux ateliers, l'USP a discuté de l'orientation à donner à la stratégie de qualité et a pris une part active dans l'élaboration de la charte. Dans ce contexte, l'USP s'est assurée qu'il serait tenu compte des attentes de l'agriculture. Le processus se poursuivra en entretenant le dialogue avec toutes les parties prenantes de la chaîne de création de valeur.
Soutenir AMS dans ses efforts visant à développer l'utilisation de «Suisse Garantie».	L'USP s'est engagée pour une large utilisation de «Suisse Garantie» lors de diverses entrevues avec des partenaires du marché. Elle a participé à l'élaboration de la nouvelle stratégie et de mesures, ainsi qu'à la préparation de la conférence de presse qui a marqué le lancement d'une nouvelle campagne.
L'USP assure le suivi des débats autour du projet Swissness au Parlement. Aux côtés de personnes et d'organisations partageant les mêmes idées, l'USP s'engage pour protéger la marque «Suisse» et imposer la part minimale de 80% de matières premières suisses.	Avec les consommateurs, l'industrie alimentaire et d'autres secteurs, l'USP a cherché des solutions susceptibles de convaincre la majorité, pour la réalisation d'un projet «Swissness» solide. Elle a relayé le point de vue de l'agriculture au sein des commissions parlementaires compétentes.
<b>Nouvelle orientation de la campagne d'image</b>	
Faire du casting un événement très médiatisé afin de lui assurer un large écho. Réaliser au moins deux vagues d'affichage en 2010; susciter à nouveau un vif intérêt et obtenir un maximum d'impact grâce au mélange de célébrités et de gens inconnus.	Un nouveau groupe de personnalités attrayantes a fait son apparition sur les affiches de la campagne d'image. En complément, il y a aussi eu des affiches avec les vainqueurs du casting organisé par l'USP. Les deux vagues d'affichage réalisées ont suscité un vif intérêt.
Organiser une spéculative avec plusieurs agences en 2010 et trouver de nouvelles idées originales pour la poursuite de la campagne médias en 2011 et plus tard.	La célèbre agence Jung von Matt s'est imposée lors de cette spéculative. Elle a présenté une suite intéressante pour la campagne, essentiellement basée sur des spots télévisés. La réorientation de la campagne démarrera dès l'été 2011.
Compléter le stand de foire «Bienvenue chez nous!» par un module sur l'élevage.	Le groupe de travail chargé de la communication a renoncé au module sur l'élevage; en revanche, il a réalisé une exposition spéciale consacrée au concours photo qui s'était achevé sur un très grand succès. Celle-ci sera aussi utilisée en 2011.
Produire 5 à 10 nouveaux films pour la chaîne buureTV.ch.	buureTV.ch a produit 29 courts métrages sur divers aspects de l'agriculture. Avec quelque 35 000 films visionnés chaque mois en moyenne, buureTV.ch attire une audience considérable.

Les objectifs fixés pour 2010	Les résultats obtenus
<b>Optimisation de l'organisation du monde agricole</b>	
Présenter les propositions d'amélioration élaborées et en discuter avec les sections membres et les organisations partenaires de l'USP concernées. Demander aux instances compétentes de l'USP de prendre les décisions qui pourraient s'imposer.	Les propositions d'amélioration de l'organisation du monde agricole, élaborées en collaboration avec une société de conseil en organisation, ont fait l'objet de discussions au sein des instances de l'USP. Le fait de les combiner avec le projet d'adaptation des contributions s'est cependant révélé problématique. Par conséquent, le comité de l'USP a décidé de séparer ces deux thèmes. L'adaptation des contributions ayant été repoussée d'une année, la suite des travaux a aussi été retardée dans ce dossier.
Analyser le financement de la défense professionnelle dans le secteur agricole et élaborer des nouveaux modèles optimisés.	L'adaptation des contributions a été repoussée d'une année, étant donné que le moment choisi s'est avéré inopportun en raison des faibles prix des produits. Le modèle actuel reste en vigueur en 2011 mais sera remis en question en vue de 2012.
<b>Les prestations de service</b>	
La division Formation soutient et accompagne la mise en œuvre des nouvelles ordonnances sur la formation professionnelle et des plans de formation relatifs aux trois lieux de formation.	Pour la première fois, le nouveau lieu de formation «cours interentreprises» a été proposé dans deux différentes années de formation. Le matériel didactique remanié, destiné à la 1 <sup>re</sup> et à la 2 <sup>e</sup> année de formation, a été utilisé presque partout. Un stand a été conçu pour promouvoir les différents métiers lors de salons de la formation.
Poursuivre le développement de la formation professionnelle supérieure (examens professionnels ou de maîtrise, écoles supérieures).	Des étapes de la réforme au niveau des examens professionnels ou de maîtrise ont démarré durant l'année écoulée. Les contenus de la formation en gestion d'entreprise et en connaissances du marché ont été renforcés.
USP Fiduciaire et Estimations propose des prestations de service ciblées et économiques à des agriculteurs, des petites entreprises et des propriétaires fonciers dans tous les domaines fiduciaires.	Les prestations de service (tenue et analyse de comptabilités, droit matrimonial et successoral, planification fiscale, immobilier) ont été développées et consolidées. Engagement en faveur de l'agriculture dans les domaines de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises (imposition des gains de liquidation, ajournement en cas d'affermage) et de la brochure par branche de la TVA concernant le secteur de la production naturelle.
Un nouveau programme de placements au pair sera introduit en plus des placements de main-d'œuvre et de stagiaires et du conseil en droit du travail déjà existants.	Les structures sont en place et les autorisations requises pour le programme sont disponibles. En raison d'une modification concernant la répartition de contingents pour des personnes hors-UE datant de 2010, presque plus aucune autorisation n'est délivrée pour des personnes au pair.
Le développement du plan d'assurance et de prévoyance adapté aux besoins et dédié à l'agriculture constitue une tâche permanente d'USP Assurances.	Avec plus de 100 000 assurés à son actif et des primes qui restent avantageuses, la caisse-maladie Agrisano a le vent en poupe. Les solutions de prévoyance offrent une protection optimale et de bons rendements. L'assurance globale commence à s'imposer sur le marché. Le conseil intégral en assurance a pu être développé de manière substantielle, en collaboration avec les chambres cantonales d'agriculture.
Offrir des prestations d'architecture compétentes à un excellent rapport qualité-prix, tant dans la planification et le suivi que dans l'exécution des travaux.	La structure d'entreprise de l'OCA a pu être consolidée avec un nouveau gérant.





Francis Egger,  
responsable du Département  
Economie, politique et relations  
internationales

## Politique agricole 2014 – 2017 doit offrir des perspectives

Parmi les dossiers les plus importants qui ont marqué l'année 2010 dans les domaines de l'économie, de la politique et des relations internationales, il faut relever le développement du système des paiements directs, les travaux en lien avec la révision de la loi sur l'aménagement du territoire et les interventions pour le maintien de l'enveloppe budgétaire destinée à l'agriculture. Sur le plan international, aucune évolution notable n'est à signaler.

### Relations internationales

- **OMC:** Aucune avancée ne s'est produite dans le cadre des négociations du cycle de Doha qui ont lieu à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'USP a néanmoins assuré un suivi des diverses discussions et a participé à un débat qui a rassemblé de nombreuses organisations agricoles de différents pays à Genève. Les interprofessions ont poursuivi leurs travaux en définissant les produits dits sensibles, lesquels bénéficieraient d'une réduction moins importante des droits de douane si un accord était conclu.



Dans le cadre de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, l'USP s'engage pour une meilleure protection des terres cultivables.

- **Accord de libre-échange agricole avec l'UE:** A de nombreuses occasions, l'USP a mis en avant les résultats fournis par ses modèles concernant les répercussions, sur les revenus, d'un éventuel accord international. Ces modèles font naître de sérieux doutes sur un accord de libre-échange agricole entre la Suisse et l'Union européenne, conçu comme une parade destinée à améliorer la situation en cas d'accord à l'OMC. L'USP a institué un groupe de travail et l'a chargé d'examiner les mesures d'accompagnement prévues en cas d'accord international. Le groupe de travail a hiérarchisé ces mesures par ordre de priorité, en fonction de leur utilité concrète en cas d'accords internationaux lourds de conséquences. La deuxième étape consiste à présent à réaliser une estimation des répercussions financières respectives, pour permettre une évaluation de tous les facteurs.
- **Accords bilatéraux de libre-échange avec d'autres pays:** En 2010, la Confédération a signé divers accords de libre-échange (Albanie, Serbie, Ukraine, Pérou) qui ne devraient avoir qu'une incidence négligeable sur l'agriculture suisse. En revanche, l'USP prête une attention particulière aux négociations déjà engagées avec la Chine, l'Inde et la Russie. Comme il s'agit de grands exportateurs agricoles, ils ne manqueront pas de mettre ce secteur économique sur la table des négociations et pourraient – suivant la position de force de la Suisse aux négocia-

tions – représenter un risque pour notre production nationale.

#### **Economie agraire**

- **Financement de la politique agricole:** Tant dans le cadre du budget 2011 que de la planification financière 2012–2013, l'USP s'est engagée à plusieurs reprises avec une certaine réussite en faveur des revendications du secteur agricole. Dans ce contexte, elle a combattu les exigences croissantes à l'égard de l'agriculture et les mesures d'économie prévues, totalement incongrues au vu des revenus agricoles insuffisants.
- **Souveraineté alimentaire:** Le Parlement a accepté l'initiative parlementaire de Jacques Bourgeois qui demande que le principe de souveraineté alimentaire soit inscrit dans la loi sur l'agriculture. L'USP a repris cette notion dans son Rapport de situation 2010 «A quoi ressemblera le contenu de nos assiettes en 2050?», dans lequel elle a défini cinq axes pour la mise en œuvre concrète de ce principe dans le cas de la Suisse. C'est avec grande attention que l'USP va suivre l'introduction de l'article dans la loi.
- **Développement du système des paiements directs:** Le développement du système des paiements directs représente la plus importante modification du programme de politique agricole pour la période de 2014 à 2017. L'USP a réalisé un vaste travail afin d'évaluer les chances et les risques de ce nouveau système. De concert avec ses organisations membres, l'USP a soumis des propositions visant à améliorer le futur système des paiements directs, dans l'objectif d'offrir des meilleures perspectives de revenu aux paysannes et paysans et de maintenir une agriculture productive et diversifiée dans toutes les régions. Ses principales revendications ont été: maintenir les moyens financiers, préserver les contributions pour les animaux consommant

des fourrages grossiers et limiter au strict minimum l'argent affecté aux fameuses contributions à l'adaptation. Une estimation détaillée des répercussions du nouveau système des paiements directs sur la situation économique des familles paysannes, suivant le type d'exploitation et la région, est en cours de réalisation.

- **Révision de la loi sur l'aménagement du territoire:** Un groupe de travail interne a discuté à plusieurs reprises de cette révision, en concentrant son attention sur deux points essentiels: la préservation des surfaces agricoles et les possibilités, pour l'agriculture, d'également construire hors de la zone à bâtir. Des représentants de l'USP ont pris une part active dans les groupes de travail mis sur pied dans ce domaine et ont relayé les revendications du secteur agricole.
- **Optimisation des coûts de production dans l'agriculture:** De concert avec l'Office fédéral de l'agriculture et Agridea, l'USP a créé une plateforme consacrée à l'optimisation des coûts dans l'agriculture. Son objectif est de réaliser un inventaire des différents champs d'action et des solutions existantes dans ce domaine, et de proposer de nouvelles mesures lorsque des lacunes sont constatées.
- **Agriculture et développement de l'espace rural:** Le forum «Agriculture et développement de l'espace rural» dirigé par l'USP a concentré son activité sur la promotion de projets de développement régionaux. Divers instruments et du matériel d'information ont été réalisés. Des informations ont été données dans le cadre des séminaires régionaux de l'USP et, chaque fois, un projet de développement régional viable y a aussi été présenté.

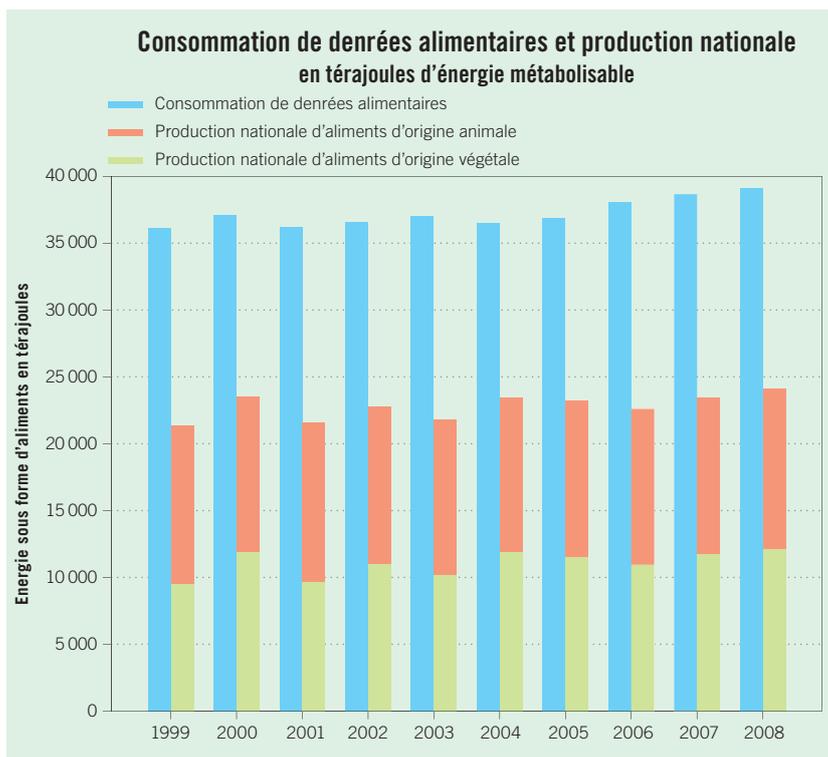


### Statistique

Le plus important projet mené était la révision de l'indice des prix à la production agricole. Comme USP Statistique fournit à l'Office fédéral de la statistique la grande majorité des données sur les prix qui sont utilisées pour cet indice, la division a joué un rôle de chef de file dans la mise à jour du catalogue de produits et la pondération des différents produits agricoles. Le nouvel indice est entré en vigueur à la fin 2010 (base 100 en décembre 2010). La révision du bilan alimentaire s'est poursuivie. Il s'agit d'un projet de très grande envergure, et d'autres

travaux restent encore à réaliser. Ce projet occupera donc aussi une place importante parmi les travaux statistiques en 2011. Entre autres, USP Statistique a mis à disposition des données provenant des statistiques alimentaires pour le 6<sup>e</sup> Rapport sur la nutrition de l'Office fédéral de la santé publique et a apporté son expertise sur la situation alimentaire actuelle en Suisse. La collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique s'est aussi avérée fructueuse dans le cadre de la révision actuelle du bilan alimentaire et mériterait d'être intensifiée. Après avoir achevé avec un certain succès la révision du bilan des matières fourragères en 2009, le travail d'USP Statistique a même acquis une reconnaissance au niveau international. En effet, à la suite de cela, USP Statistique a été invitée par la FAO à Rome pour se joindre à un comité d'experts chargé de réaliser des instructions sur l'élaboration de bilans des matières fourragères.

Les résultats de l'enquête sur les salaires des travailleurs agricoles effectuée en 2009 ont été publiés sur l'internet au début de l'année. Comme à l'accoutumée, USP Statistique a publié la «Statistique laitière de la Suisse» et les «Statistiques et évaluations concernant l'agriculture et l'alimentation». Le dernier titre mentionné représente la seule publication statistique complète sur l'agriculture suisse. Les «Données mensuelles sur l'agriculture» ont apporté chaque mois des données actuelles sur la statistique agricole. Après avoir subi d'importants remaniements les années précédentes, les publications n'ont pas fait l'objet de modifications notables en 2010. Dans la Statistique laitière de la Suisse, la suppression du contingentement laitier s'est cependant traduite par quelques adaptations du contenu. Par ailleurs, USP Statistique a lancé un nouvel outil graphique, qui est par exemple déjà utilisé sur agrigate.ch pour illustrer l'évolution des prix du bétail de boucherie.



La Suisse affiche un taux d'autosuffisance de 60% à l'heure actuelle.  
L'objectif de la souveraineté alimentaire est de maintenir cette valeur à niveau constant.



# Vente et positionnement des produits agricoles suisses

**La plus grande priorité a été donnée aux interventions en faveur des meilleures conditions cadres possibles pour la production et les marchés agricoles. Parmi les autres tâches prioritaires figuraient l'engagement pour un projet Swissness et une stratégie de qualité solides, ainsi que les travaux pour assurer les moyens financiers destinés au supplément pour le lait transformé en fromage et à la «loi chocolatière». Il a fallu accorder une attention croissante à la lutte contre l'introduction d'exigences environnementales supplémentaires.**



Martin Rufer,  
responsable du Département  
Production, marché et écologie

## Pour un projet Swissness solide

Pas de croix suisse sans matières premières suisses! C'est en obéissant à cette devise que l'USP s'est battue en faveur d'une utilisation crédible de l'appellation d'origine suisse dans le cadre de la révision des lois sur la protection des marques et des armoiries publiques. Le principe est qu'un produit alimentaire devrait comprendre au moins 80% de matière première d'origine suisse pour pouvoir arborer la croix suisse. Comme l'idée s'est heurtée à une forte résistance, l'USP a noué des alliances avec des partenaires issus de l'agriculture, d'organisations de protection des consommateurs, de l'industrie de transformation et d'autres acteurs. L'objectif était de trouver une solution susceptible de recueillir une majorité et permettant de protéger la marque «Suisse» de manière efficace.

## Stratégie de qualité

Si l'ouverture des frontières se poursuit, la Suisse pourra seulement se profiler sur le créneau de la qualité. C'est pourquoi l'USP a participé à l'élaboration d'une stratégie de qualité pour le secteur agricole et alimentaire suisse. L'étroite collaboration et l'orientation cohérente de toute la chaîne de valeur ajoutée, des producteurs aux grands distributeurs, doivent permettre un positionnement solide et crédible des produits suisses. Par conséquent, il est impératif qu'une marque faïtière soit effectivement visible sur tous les produits mis en vente. L'USP a fait

connaître ces exigences dans les différents groupes de travail de la Confédération. Le principe du Cassis de Dijon se révèle en totale contradiction avec la stratégie de qualité. C'est sur cette base que la Confédération a autorisé toute une série de produits alimentaires qui ne répondent pas aux exigences du droit suisse. L'USP a déposé un recours contre deux autorisations auprès du Tribunal administratif fédéral. Sur le plan politique, le directeur de l'USP a déposé une motion demandant d'exclure les produits alimentaires du principe du Cassis de Dijon.

## Engagement sur les marchés

La situation sur les marchés a suscité la plus grande attention. L'USP s'est engagée avec force à plusieurs niveaux, afin d'obtenir les meilleures conditions possibles sur le marché pour les produits d'origine végétale et animale, que ce soit lors d'entretiens directs avec les acheteurs ou au sein des interprofessions. A titre d'exemple, elle a défendu les attentes des producteurs concernant le bétail de boucherie au sein du conseil d'administration et des commissions de Proviande. Pour accroître la transparence sur le marché, elle a publié chaque semaine les prix actuels du bétail de boucherie et rédigé des analyses et des commentaires sur les marchés du bétail de boucherie. Ces informations ont permis aux détenteurs d'animaux de connaître tous les éléments nécessaires pour négocier les prix avec

les acheteurs. En outre, l'USP a pris diverses mesures pour lutter contre les fameuses importations de viande assaisonnée. Elle a aussi participé au groupe de travail de la Confédération chargé de l'optimisation du système d'importation de la viande, où elle a exigé qu'une partie des droits d'importation soit attribuée en fonction de la prestation en faveur de la production suisse.

#### **Initiatives à succès sur le marché**

Le programme Assurance Qualité Viande Suisse (AQ Viande Suisse), qui est géré par l'USP, a consolidé sa position de programme de base. AQ Viande Suisse a certifié quelque 14 300 exploitations. AQ Viande Suisse représente un programme très avantageux, qui contribue à la grande crédibilité de la viande suisse et qui ga-

rantit aux éleveurs de pouvoir écouler leurs animaux de boucherie. L'USP a pu conclure un programme de vente de vaches avec McDonald's et concrétiser avec succès un projet de vente d'agneaux d'alpage pour dynamiser le marché ovin. Ces initiatives de l'USP sur le marché représentent un complément idéal aux programmes de marché mis en place par IP-Suisse, Bio-Suisse, Vache mère suisse et d'autres acteurs.

#### **Du soutien pour les céréales panifiables et le lait**

En étroite collaboration avec les organisations membres, l'USP a réussi à obtenir, par la voie politique, des moyens financiers supplémentaires pour le soutien des prix de produits agricoles de première importance. Ainsi, durant la session d'hiver 2010, le Parlement a voté un crédit supplémentaire destiné au supplément pour le lait transformé en fromage et aux contributions à l'exportation dans le cadre de la «loi chocolatière». En outre, le Parlement a augmenté le crédit destiné au supplément pour le lait transformé en fromage, qui sera ainsi maintenu à 15 centimes par kilo en 2011. Au total, il a été possible d'obtenir des moyens financiers supplémentaires à hauteur de 70,5 millions de francs, lesquels auront notamment des retombées positives directes sur les revenus des producteurs de lait et des céréaliers.

#### **Le droit des brevets doit rester raisonnable**

Des recours ont été déposés auprès de l'Office européen des brevets (OEB) contre une demande controversée de brevet sur le brocoli qui aurait aussi pu créer un précédent juridique en Suisse. C'est pourquoi l'USP s'est adressée directement à l'OEB en lui demandant d'accepter ces recours. L'USP s'engage pour des conditions restrictives dans la délivrance de brevets. Le patrimoine génétique des animaux et des végétaux doit rester accessible à tous les sélectionneurs et agriculteurs.



L'USP a empêché une réduction du supplément pour le lait transformé en fromage et a mis sur pied un programme pour les vaches de boucherie avec McDonald's.



### **Lutte contre des exigences environnementales insensées**

La pression liée à l'introduction d'exigences supplémentaires dans le domaine écologique et environnemental ne cesse de s'accroître. En 2010, l'USP a aussi dû se défendre sur plusieurs fronts. Elle a notamment rejeté les propositions de revitalisation des cours d'eau. Ces propositions entraîneraient une perte définitive de 2000 hectares de terres au minimum, tandis qu'une surface d'au moins 20000 hectares ne se prêterait plus qu'à l'agriculture extensive. L'USP a réclamé une mise en balance circonstanciée des intérêts, entre maintien des terres cultivables et extension des espaces réservés aux eaux. En outre, elle a exigé que toutes les surfaces d'assolement perdues au profit de mesures de revitalisation soient entièrement compensées. L'Aide à l'exécution relative à la protection de l'environnement dans l'agriculture a représenté un thème important. Les offices fédéraux de l'environnement et de l'agriculture ont élaboré une première partie incluant des mesures de construction relatives à la protection de l'environnement. L'USP est intervenue à plusieurs reprises et a exigé que les aspects économiques soient également pris en compte. Grâce à ses efforts très soutenus, l'USP a réussi à obtenir quelques améliorations pour l'agriculture, même si, au total, les aides à l'exécution tendent à affaiblir la compétitivité de l'agriculture. 2010 a été l'Année de la biodiversité. Dans ce contexte, l'USP a présenté les prestations de l'agriculture en rapport avec la biodiversité. Elle a également relayé les attentes du secteur agricole au sein du groupe d'experts chargé d'élaborer une stratégie pour la préservation de la biodiversité.

### **Mandats de gestion**

Le Département Production, marché et écologie a géré les affaires de diverses organisations agricoles: Fédéra-

tion des betteraviers, Fédération des vigneron, Swiss Beef, Communauté d'intérêts des marchés publics, Producteurs de bétail bovin, Pêcheurs professionnels et, depuis peu, la Fédération des engraisseurs de veaux et les Producteurs de pommes de terre. Le regroupement de ces gérances permet d'exploiter un maximum de synergies et de supprimer les activités redondantes.



La renaturation des cours d'eau ne doit pas se faire aux dépens des surfaces d'assolement.



Urs Schneider,  
responsable de la  
Communication

## De nouvelles vedettes mais pas d'avocat des animaux

**La campagne d'image «Proches de vous. Les paysans suisses.» a créé la surprise avec de nouvelles personnalités en chemise edelweiss et s'est engagée sur de nouvelles pistes en lançant un feuilleton radiophonique. Sur le plan politique, il a fallu combattre l'introduction d'un avocat des animaux.**

L'année 2010 a commencé par la traditionnelle conférence de presse de début d'année, qui s'est déroulée dans l'exploitation de grandes cultures et de production laitière d'Anita et Kurt Bucher, dans le village bernois de Ferenbalm. A cette occasion, l'USP a présenté son rapport de situation intitulé «Paysan en quête d'avenir». Pour compléter la présentation, le chef d'exploitation et deux personnes en formation ont aussi parlé de leur vision personnelle de l'avenir.

**Pas de  
BUREAUCRATIE  
supplémentaire**

**AVOCAT DES ANIMAUX**

**NON**

**à l'initiative inefficace  
pour l'institution d'un  
avocat des animaux**

Comité « Non à l'initiative inefficace pour un avocat des animaux » Case postale 8252, 3001 Berne.  
www.avocatdesanimaux-non.ch, N° de compte : IBAN CH07 6148 8000 0054 0651 4

L'USP s'est engagée contre un avocat de la protection des animaux et a également conçu la stratégie de communication.

### Travail politique

Le service de la communication a répondu à des demandes écrites et orales tous les jours; il a diffusé 73 communiqués de presse, organisé ou participé à 4 conférences de presse et assuré la coordination de 36 prises de position sur des lois et des ordonnances. Au début de l'année, à l'approche de la votation populaire, le service a mis en place une campagne à l'aide d'arguments, d'affiches, de cartes postales et d'un site web dédié contre l'introduction systématique d'un avocat de la protection des animaux. La campagne a porté ses fruits: l'initiative a été rejetée. Outre les thèmes de longue haleine comme l'OMC et le libre-échange, ce sont le projet Swissness, la stratégie de qualité, la spirale baissière des prix dans le commerce de détail, la biodiversité (2010 était l'Année internationale de la biodiversité), le marché laitier, le principe du Cassis de Dijon, les importations de viande assaisonnée ou le programme d'économie de la Confédération qui se sont trouvés au centre des activités de communication. A l'approche de chaque session des Chambres fédérales, les parlementaires paysans sont informés sur les positions de l'USP concernant les affaires à traiter. C'est par un concours que l'USP a lancé son action «Les paysans assurent», à l'occasion de l'assemblée des délégués du 18 novembre 2010. L'action a permis de sensibiliser les consommateurs sur la valeur des produits alimentaires d'origine suisse et de leur démontrer les prestations supplémentaires qui en résultent. Les chambres cantonales d'agriculture ont assuré la distribution des cartes de participation au concours dans toute la Suisse durant l'hiver 2010/2011. Le colloque agrolink sur le thème du



sol, organisé en collaboration avec Syngenta, a constitué une autre nouveauté.

### Semaine verte internationale à Berlin

Pour la douzième fois, les secteurs agricole et alimentaire suisses ont tenu un stand commun à la Semaine verte internationale de Berlin. Le Tessin a bénéficié d'une attention particulière en tant que canton à l'honneur cette année. Des médias suisses et étrangers ont été invités à une conférence de presse sur le thème «Bilan après plus de 10 ans de réformes agricoles en Suisse».

### Proches de vous. Les paysans suisses.

La campagne à succès sous l'enseigne «Proches de vous. Les paysans suisses.» est repartie pour une quatrième manche. Cette fois-ci, ce sont la Miss Suisse 2008, Whitney Toyloy, le gardien de l'équipe suisse de football Diego Benaglio, l'architecte Mario Botta, l'acteur Mathias Gnädinger et l'entrepreneur Jean-Claude Biver qui se sont engagés en faveur de l'agriculture suisse et ses produits. En compagnie de ces personnalités, les vainqueurs du casting de l'USP, les étudiantes en droit Jessica et Stéphanie Thum ainsi que le chef de projet Stefan Steiner, ont fait leur apparition sur des affiches dans toute la Suisse. Il y a eu deux vagues d'affichage: la première à la fin mars, la seconde vers la fin des vacances d'été. Dans le courant de l'année, l'USP a en outre invité quatre agences publicitaires de renom à un concours pour la poursuite de la campagne. C'est l'agence zurichoise Jung von Matt qui l'a remporté avec son idée «Un paysan, c'est aussi...» et sa proposition de désormais miser sur des spots télévisés.

### D'autres projets prennent forme

En plus de la campagne médias, l'USP s'est aussi attachée à la poursuite et au développement d'autres projets sous l'enseigne de «Proches de vous. Les paysans suisses.». Le stand de foire «Bienvenue chez nous!», ou certains de ses modules, a été présenté lors de 40 manifestations. 25 nouveaux courts métrages sont venus s'ajouter à la chaîne tv sur internet [www.buuretv.ch](http://www.buuretv.ch). Visionnés 410000 fois, les films sur [www.buuretv.ch](http://www.buuretv.ch) ont connu un immense succès. En outre, l'USP a renouvelé

son engagement en faveur du projet «hof-theater» et a soutenu l'association dans la réalisation de la comédie «Bonnie & Clyde – denn sie wissen nicht, wo sie sind». La pièce a eu 45 représentations sur 27 exploitations agricoles de Suisse alémanique. Par ailleurs, le cahier didactique sur l'agriculture, paru dans la collection «Input» et élaboré l'année précédente pour les cycles d'orientation et les lycées, a été numérisé. Il est disponible en ligne depuis le début de 2011. La 18<sup>e</sup> édition du Brunch du 1er août a attiré des foules de visiteurs et, parmi eux, également les conseillers fédéraux Hans-Rudolf Merz et Didier Burkhalter. Enfin, il a été possible de regrouper les prestataires agritouristiques en fondant la nouvelle association Agritourisme Suisse. En automne, le service de la communication a lancé un feuilleton radiophonique intitulé «Zwischen Heugabel und Businessplan» sous forme de projet pilote en Suisse alémanique. Chaque semaine, huit radios régionales ont diffusé un nouvel épisode de trois minutes de l'histoire parlant des joies et des peines d'une famille paysanne fictive, la famille Liechti. Une histoire à suivre, la deuxième partie du feuilleton sera diffusée à partir du début de 2011!

**LAIT ET VIANDE: LES PAYSANNES ASSURENT!**

Les produits de l'agriculture ont une grande valeur. Les paysans suisses fournissent des denrées alimentaires de proximité, écologiques, garanties et contrôlées. Du lait, des œufs et des fromages, des fruits et des légumes, des céréales et de la viande, du vin et des jus de fruits: pour vous consommateurs, la qualité est au rendez-vous. Le développement durable vous tient à cœur? Achetez des produits suisses!

**PROCHES DE VOUS. LES PAYSANS SUISSES.**   
www.agriculture.ch

Le concours «Les paysans assurent!» a pour objectif de sensibiliser les consommateurs sur les multiples prestations des familles paysannes.



Fritz Schober,  
responsable du  
Département Affaires sociales,  
formation et services

## Rendre de bons services

**Le premier objectif de nos prestataires de services est d'offrir aux familles paysannes des prestations de haute qualité, adaptées à leurs besoins et à des prix modiques. Ces prestations aident les familles paysannes à relever avec succès les nombreux défis auxquels elles font face. Grâce à leur étroite collaboration, les différents prestataires de services sont en mesure de proposer une gamme de services très complète.**

### Politique sociale

Le développement du système des assurances sociales n'a presque pas avancé en 2010. La révision de l'AVS a échoué, tout comme celle des lois sur l'assurance-maladie et l'assurance-accidents ou l'abaissement du taux de conversion dans la prévoyance professionnelle. Seul le projet de révision de l'assurance-chômage et d'indemnité en cas d'insolvabilité a été accepté par le peuple. Les caisses-maladie ont de nouveau dû procéder à une forte hausse des primes pour 2010. Un point positif à relever est le recul du nombre de nouveaux rentiers AI, même s'il reste un long chemin à parcourir avant l'assainissement durable de cette assurance.

### Réglementation sur les étrangers et marché du travail

La libre circulation des personnes avec l'UE et la force du franc suisse ont eu un impact positif sur les possibilités de recrutement de la main-d'œuvre étrangère dont a besoin l'agriculture suisse.

### USP Assurances, Caisse-maladie Agrisano, Fondation de prévoyance et Caisse de pensions de l'agriculture suisse

La stratégie d'USP Assurances permet d'offrir aux familles paysannes une protection des personnes et des biens sans faille et économique. Les offres de la caisse-maladie Agrisano, de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (FPAS) et de la Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse (CPAS) sont coordonnées et, si nécessaire, complétées par des offres supplémentaires. L'assurance globale d'USP Assurances constitue la solution la plus avantageuse pour remplir ses obligations envers le personnel en matière d'assurances. L'offensive de conseil global lancée en 2010 a très bien démarré. USP Assurances a connu une excellente évolution de ses affaires l'année dernière. La caisse-maladie Agrisano s'est vue contrainte de procéder à une nouvelle hausse de primes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Elle reste toutefois attrayante par rapport à la concurrence. A la satisfaction des membres de l'assurance d'indemnités journalières de maladie, il a été possible de distribuer une importante participation aux excédents. La CPAS et la FPAS ont connu une évolution positive de leurs affaires.

### Main-d'œuvre en provenance de l'UE+8

	2008	2009	2010
Nombre de travailleurs placés	356	256	247
Nombre de demandes déposées	438	287	324

### Stagiaires étrangers en Suisse

De 4 à 18 mois	2008	2009	2010
Europe	672	580	444
Outre-mer	69	73	71
<b>Total</b>	<b>741</b>	<b>653</b>	<b>515</b>

### Stagiaires suisses partis à l'étranger

De 4 à 18 mois	2008	2009	2010
Europe	18	14	11
Etats-Unis, Canada	44	55	58
Australie, Nouvelle-Zélande	31	34	36
Afrique du Sud, Japon	0	1	0
<b>Total</b>	<b>93</b>	<b>104</b>	<b>105</b>



## AGROIMPULS

L'évolution des taux de change a suscité un regain d'intérêt, auprès de la main-d'œuvre polonaise et slovaque, pour le travail dans des exploitations agricoles suisses. Par conséquent, le recrutement de main-d'œuvre s'est effectué sans difficulté notable. Le contingent de stagiaires en provenance de pays hors UE a encore été réduit de 150 permis, malgré une intervention auprès de la conseillère fédérale en charge du dossier. La demande de stagiaires en provenance de pays de l'UE+8 est restée au même niveau que l'année précédente. Le nombre de stagiaires suisses en partance pour l'étranger est resté stable, même si tous n'ont pas trouvé une place dans le lieu de leur choix en raison de crises ou de phénomènes climatiques. Suite à une modification de la répartition des contingents pour les ressortissants extracommunautaires, presque plus aucune autorisation n'a été délivrée pour le personnel au pair. En automne, AGROIMPULS a néanmoins obtenu une autorisation pour le placement d'une personne au pair.

## A la ferme

En se dotant d'une nouvelle apparence, le fournisseur de matériel d'emballage «A la ferme» a acquis un nombre important de nouveaux clients et réussi à générer une hausse réjouissante de son chiffre d'affaires. Le service «A la ferme» permet aux producteurs pratiquant la vente directe de faire de la publicité pour leur offre sur internet par l'intermédiaire du site [www.agriculture.ch](http://www.agriculture.ch).

## Formation

**Formation professionnelle initiale:** La division Formation dirige le secrétariat de l'Organisation du monde du travail (OrTra) AgriAliForm sur la base d'un mandat. Celui-ci comprend aussi la gestion du fonds déclaré de force obligatoire en faveur de la formation professionnelle. A l'été 2010, c'est pour la deuxième année consécutive que 1045 nouveaux apprentis ont débuté la nouvelle formation professionnelle de trois ans, et que

### Les agences de conseil en assurances agricoles

AG	056 460 50 40	Bauernverband Aargau (BVA), Im Roos 5, 5630 Muri
AI/AR	071 330 00 30	Regionalstelle Agrisano beider Appenzell, Dorfstrasse 35, 9054 Haslen
BE	031 938 22 54	Landw. Versicherungszentrum, Hauptsitz, Forelstrasse 1, 3072 Ostermundigen
	031 910 51 29	Landw. Versicherungszentrum, Molkereistrasse 23, 3052 Zollikofen
	031 720 12 40	Landw. Versicherungszentrum, Schwand 3, 3110 Münsingen
	034 409 37 50	Landw. Versicherungszentrum, Bäregg 830, 3552 Bärâu
	062 916 01 05	Landw. Versicherungszentrum, Waldhof, 4900 Langenthal
	032 312 91 51	Landw. Versicherungszentrum, Herrenhalde 80, 3232 Ins
	033 650 84 84	Landw. Versicherungszentrum, Hofstatt 2a, 3702 Hondrich
	032 482 61 40	Centre de compétences en assurances agricoles, Beau-Site 9, 2732 Loveresse
BL	061 763 70 70	Bauernverband beider Basel, Dorfstrasse 8, 4222 Zwingen
FR	026 467 30 00	Union des paysans fribourgeois (UPF), Route de Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot
	026 305 55 00	Institut agricole Grangeneuve, 1725 Posieux
GL	055 640 98 20	Agrisano, Glarner Bauernverband, Ygrubenstrasse 9, 8750 Glarus
GR	081 254 20 00	Bündner Bauernverband, Sägenstrasse 97, 7001 Chur
JU	032 426 83 01	Chambre jurassienne d'agriculture, Case postale 140, 2853 Courfaivre
LU	041 925 80 70	Luzerner Versicherungsberatung, Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband (LBV), Schellenrain 5, 6210 Sursee
NE	032 889 36 50	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV), route de l'Aurore 4, 2053 Cernier
NW	041 624 48 48	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Beckenriederstrasse 34, 6374 Buochs
OW	041 666 27 27	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Dörflistrasse 4, 6056 Kägswil
SG	071 394 60 17	Versicherungsberatung St. Galler Bauernverband, Magdenauerstrasse 2, 9230 Flawil
SH	052 681 13 66	Agrisano Krankenkasse, Stoll Virginia, Plomberhof, 8217 Wilchingen
SO	032 628 60 60	Solothurnischer Bauernverband, Ob. Steingrubenstr. 55, 4503 Solothurn
SZ	041 825 00 65	Versicherungsberatung Bauernvereinigung des Kt. Schwyz, Landstr. 35, 6418 Rothenthurm
TG	071 626 28 90	Verband Thurgauer Landwirtschaft, Industriestrasse 9, 8570 Weinfelden
TI	091 851 90 91	Unione Contadini Ticinesi, Via Gorelle, 6592 S. Antonino
UR	041 875 00 00	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, St. Josefsweg 15, 6460 Altdorf
VD	021 614 24 24	Prométerre, Avenue des Jordils 1, 1006 Lausanne
VS	027 345 40 10	Chambre Valaisanne d'Agriculture (CVA), Case postale 96, 1964 Conthey
	027 945 15 71	Oberwalliser Landwirtschaftskammer (OLK), Talstr. 3, 3930 Visp
ZG	041 790 43 27	Agrisano, Niederberger Renate, Stockeri 10a, 6343 Risch
ZH	044 217 77 55	Zürcher Bauernsekretariat, Nüscherstrasse 35, 8001 Zürich
CH	056 462 51 55	SBV Versicherungen, Laurstrasse 10, 5201 Brugg

Demandez conseil, cela en vaut la peine!



95 nouveaux apprentis ont entamé celle de deux ans en vue d'obtenir une attestation de formation professionnelle. Les cours interentreprises (CIE) faisant partie de la deuxième année de formation ont également été introduits. Pour ce faire, il a été nécessaire de former les instructeurs de CIE, qui assureront la formation pendant quatre journées, et de mettre sur pied un dispositif d'assurance de la qualité. La publicité pour la formation professionnelle représente une tâche importante des associations professionnelles. La conception d'un stand pour les salons des métiers a représenté l'une des activités principales dans le domaine du recrutement de la relève. La mise au point des nouveaux examens s'est concentrée sur l'élaboration des instructions relatives à la procédure de qualification et sur la rédaction des épreuves des examens.

**Formation professionnelle supérieure:** 278 personnes ont passé leur examen professionnel en agriculture en 2010. 156 personnes ont réussi leur examen de maîtrise au terme d'une formation continue. Dans la perspective du développement ultérieur de la formation professionnelle supérieure, l'OrTra AgriAliForm a rédigé un rapport stratégique sur les futurs examens professionnels et de maîtrise. Il sert de base à la mise au point des descriptions actualisées des modules et des règlements sur les examens professionnels et de maîtrise. Ils devront être en vigueur à partir de 2013, lorsque les premiers diplômés de la nouvelle formation professionnels entameront une formation continue.

#### **Fiduciaire et Estimations**

USP Fiduciaire et Estimations (F&E) propose des services très complets dans les domaines de la comptabilité, de la planification fiscale, du conseil juridique, ainsi que de l'estimation et de la vente de biens immobiliers. F&E effectue aussi des expertises pour les autorités, des

organisations et des tribunaux. En appelant le 056 562 52 71, les agriculteurs peuvent obtenir des conseils gratuits sur des questions d'actualité en matière de droit, de fiscalité et d'estimations. Dans le cadre de la protection juridique agriprotect, F&E s'occupe du traitement des cas et des problématiques agricoles reçues. F&E se charge aussi de la défense d'intérêts dans les domaines de la fiscalité, des constructions en zone agricole et des questions d'indemnisations pour le compte de l'Union Suisse des Paysans. Les thèmes suivants se sont trouvés au centre des préoccupations en 2010:

- **Droit agricole:** F&E a achevé ses travaux pour le nouveau commentaire sur le droit foncier rural. Le contrat pour les communautés d'exploitation a été révisé en collaboration avec Agridea, puis mis en consultation.
- **Constructions en dehors de la zone à bâtir:** S'agissant de la loi sur l'aménagement du territoire et de la deuxième révision partielle à venir, les intérêts de l'agriculture ont été défendus dans l'optique de garantir un maximum de liberté entrepreneuriale. Pour la directive «Comment l'aménagement du territoire appréhende les activités liées au cheval», l'accent a été mis sur une mise en œuvre adaptée à la pratique. Les deux projets ne s'achèveront qu'en 2011.
- **Fiscalité:** F&E est intervenu en ce qui concerne l'ordonnance et l'élaboration de circulaires (imposition moins lourde en cas de liquidation, imposition différée en cas d'affermage), pour que la législation comporte des allègements fiscaux dans les cas les plus fréquents dans l'agriculture. Un obstacle fiscal à l'évolution des structures a ainsi été supprimé.
- **TVA:** Il a été possible d'apporter quelques corrections à la brochure sectorielle de la TVA concernant la production naturelle, afin d'éviter des problèmes inutiles aux agriculteurs en matière de droit fiscal. L'introduction d'un taux unique a été combattue, car



elle aurait entraîné une charge supplémentaire pour les agriculteurs et les consommateurs.

- **Indemnités:** F&E élabore chaque année une multitude de directives concernant des questions d'indemnité, p.ex. en cas de dommages aux cultures, pour les chevaux en pension ou afin de déterminer une indemnité de salaire équitable. Un groupe de travail de l'USP a été institué pour renégocier les normes d'indemnité pour les conduites, pylônes et regards dans le terrain.
- **Cours et exposés:** Le personnel de F&E donne des exposés techniques à intervalles réguliers. Dans certains centres de formation agricoles, F&E s'engage aussi dans la formation initiale et continue des agriculteurs. Dans ce contexte, l'accent est mis sur le droit foncier rural et bail à ferme agricole, les estimations, le droit de l'aménagement du territoire et le droit matrimonial et successoral. Le cours d'estimation pour spécialistes a été suivi par beaucoup de monde et a été proposé à trois reprises.

#### Office de constructions agricoles

Herbert Huber, architecte ETS, est le nouveau gérant de l'OCA et dirige également les offices régionaux de Brugg et de Meikirch. En 2010, l'OCA a réalisé diverses étables à stabulation libre et plusieurs habitations dans des régions rurales. Dans la production laitière, bon nombre d'étables ne remplissent plus les nouvelles exigences de l'ordonnance sur la protection des animaux qui seront applicables dès le 1<sup>er</sup> septembre 2013, ce qui nécessite des adaptations satisfaisant à ces normes et contraintes. Les sept offices régionaux disposent des compétences techniques et d'un savoir-faire acquis durant de nombreuses années pour relever ce défi avec les maîtres d'ouvrage de la façon la plus économique possible. En outre, les collaborateurs qualifiés de l'OCA prennent une part active dans des groupes de travail

et commissions de l'aménagement du territoire et des équipements d'étable, et ils donnent aussi des cours dans des instituts de formation agricole.

#### Adresses des offices régionaux

OCA Brugg, Laurstrasse 10, 5200 Brugg	056 462 51 22
OCA Heiligenschwendi, beim Schulhaus 196, 3625 Heiligenschwendi	033 243 27 02
OCA Küssnacht am Rigi, Seerosenweg 3, 6403 Küssnacht am Rigi	041 854 31 11
OCA Meikirch, Brünnmatt 2, 3045 Meikirch	031 828 20 30
OCA Naters, Belalpstrasse 6, 3904 Naters	027 924 16 10
OCA Trimmis, Malinweg 1, 7203 Trimmis	081 353 48 28
OCA Weinfelden, Amriswilerstrasse 50, 8570 Weinfelden	071 622 38 38



L'OCA de Suisse orientale a conçu et réalisé ce rural pouvant abriter 50 vaches laitières, dans l'optique de permettre des processus de travail efficaces et d'offrir un confort élevé aux animaux.



Werner Neuhaus,  
responsable du Département  
Services internes

## Questions de financement et gestion du personnel

**Les activités du Département Services internes se sont concentrées sur l'optimisation des processus internes, du financement de l'USP et sur la mise en place d'un service du personnel compétent.**

### Division Personnel et finances

Les questions liées au financement de l'USP ont représenté une des tâches essentielles du Département des Services internes. Ces dernières années, alors que les contributions des membres stagnent ou baissent et que les charges vont en augmentant, l'USP est parvenue à maintenir ses comptes en équilibre, notamment en optimisant les bénéfices réalisés par ses prestataires de service, en accroissant les recettes provenant d'honoraires et en réduisant les coûts. Or, même la plus grande rigueur budgétaire finit par atteindre ses limites. Le plan financier table sur des déficits considérables ces prochaines années. C'est pourquoi il a fallu procéder à d'importants préparatifs en vue d'une adaptation des contributions.

L'obtention de la recertification ISO 9001 pour l'ensemble de l'USP, y compris les prestataires de service, a occupé les Services internes tout au long de l'année. Parmi les autres projets prioritaires figuraient aussi le développement et la mise en œuvre du système de contrôle interne (SCI). En outre, la division a réussi à acquérir de nouveaux mandats de comptabilité.

Diverses décisions concernant l'optimisation et l'organisation ont été prises et sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Cela s'est traduit par une nouvelle répartition des compétences, un renforcement du service du personnel en le plaçant sous la responsabilité d'une personne compétente, et la prise de mesures visant à décharger le responsable du département.

La procédure d'autorisation et les préparations liées au projet «Laur-Park» ont aussi pris beaucoup de temps, mais cela a permis de démarrer le chantier comme prévu à la fin janvier 2011.

### Division Administration

Outre l'organisation et la gestion d'une cinquantaine de séances des organes de l'USP ou de réunions internes, ainsi que l'établissement des procès-verbaux y afférents, la division a porté son attention sur les processus d'optimisation interne. Le volume des travaux de traduction et d'édition pour le compte d'organisations tierces a connu une nouvelle augmentation. L'intégration des archives de l'USP dans les Archives de l'histoire rurale, ainsi que le transfert de documents historiques dans le système d'archivage numérique de l'USP ont représenté une autre tâche prioritaire de la division.



Le consortium «Laur-Park» va réaliser un bâtiment de bureaux (ici à l'image) et un bâtiment résidentiel sur le terrain entourant la Maison du Paysan suisse.



**Organisations faitières cantonales (25)**

AG	Bauernverband Aargau, 5630 Muri	JU	Chambre jurassienne d'agriculture, 2853 Courfaivre	SO	Solothurnischer Bauernverband, 4503 Solothurn
AI	Bauernverband Appenzell AI, 9050 Appenzell	LU	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6210 Sursee	SZ	Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, 6418 Rothenthurm
AR	Kantonaler landwirtschaftlicher Verein von Appenzell AR, 9104 Waldstatt	NE	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, 2053 Cernier	TG	Verband Thurgauer Landwirtschaft, 8570 Weinfelden
BE	Landw. Organisation Bern und angrenzende Gebiete (LOBAG), 3072 Ostermundigen	NW	Bauernsekretariat Uri / Nidwalden, 6374 Buochs	TI	Unione Contadini Ticinesi, 6592 S. Antonino
BS/BL	Bauernverband beider Basel, 4222 Zwingen	OW	Bauernverband Obwalden, 6062 Wilen	UR	Bauernverband Uri / Nidwalden, 6374 Buochs
FR	Union des paysans fribourgeois, Freiburger Bauernverband, 1763 Granges-Paccot	SG	St. Galler Bauernverband, 9230 Flawil	VD	Prométerre, 1000 Lausanne 6
GE	AgriGenève, 1217 Meyrin	SH	Schaffhauser Bauernverband, 8200 Schaffhausen	VS	Chambre valaisanne d'agriculture, 1964 Conthey
GL	Glarner Bauernverband, 8750 Glarus			ZG	Zuger Bauernverband, 6330 Cham
GR	Bündner Bauernverband, 7001 Chur			ZH	Zürcher Bauernverband, 8001 Zürich

**Organisations agricoles professionnelles / Production animale (20)**

Association suisse des éleveurs de cervidés, 8315 Lindau	Fédération suisse d'élevage de la race brune, 6300 Zug	Fédération suisse des organisations d'élevage chevalin, 5053 Staffelbach
Association suisse des pêcheurs professionnels, 5201 Brugg	Fédération suisse d'élevage de la race du Simmental, type des Alpes, 3775 Lenk	GalloSuisse, 8049 Zürich
Association suisse des producteurs de volaille, 4950 Huttwil	Fédération suisse d'élevage de la race Holstein, 1725 Posieux	Producteurs Suisses de Lait (PSL), 3000 Bern 6
Communauté de travail des éleveurs de bovins suisses, 3052 Zollikofen	Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes, 1580 Avenches	Société coopérative swissherdbook Zollikofen, 3052 Zollikofen
Fédération des sociétés suisses d'apiculture (FSSA), 3700 Spiez	Fédération suisse d'élevage ovin, 3360 Herzogenbuchsee	Suisseporcs, 6204 Sempach
Fédération suisse d'élevage caprin, 3000 Bern 14	Fédération suisse des engraisseurs de veaux, 5201 Brugg	Swiss Beef CH, 5201 Brugg
		Swissgenetics, 3052 Zollikofen
		Vache Mère Suisse, 5201 Brugg

**Organisations agricoles professionnelles / Production végétale (14)**

Association suisse des séchoirs, 6248 Alberswil	Fruit-Union Suisse, 6300 Zug	SwissTabac, 1725 Posieux
Association suisse pour l'ensilage, 5728 Gontenschwil	Groupement vaudois des vigneron-tâcherons, 1096 Cully	Union maraîchère suisse, 3001 Bern
Economie forestière Suisse, 4501 Solothurn	Jardin Suisse (Association des horticulteurs), 8008 Zürich	Union suisse des producteurs de pomme de terre (USPPT), 3007 Bern
Fédération suisse des betteraviers (FSB), 3007 Bern	swissem, Association suisse des producteurs de semences, 1567 Delley	Association suisse des vigneron-encaveurs, 1233 Bernex
Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC), 3007 Bern		
Fédération suisse des vignerons, 3007 Bern		

**Fédération des coopératives agricoles (7)**

fenaco, siège principal, 3001 Bern

Genossenschaft Ökostrom Schweiz, 5201 Brugg

Landwirtschaftliche Bürgschaftsgenossenschaft  
Baselland, 4450 SissachLandw. Genossenschaftsverband Schaffhausen,  
8207 Schaffhausen

LV-St. Gallen, 9001 St. Gallen

SA Agricola Ticinese, 6500 Bellinzona

Union romande de moulins, 1001 Lausanne

**Autres sections (13)**Arbeitsgemeinschaft der Berufsverbände landwirt-  
schaftlicher Angestellter (ABLA), 6247 Schötz

Association aventure sur la paille, 6078 Lungern

Association des groupements et organisations  
romands de l'agriculture (AGORA), 1000 Lausanne 6Association des jeunesses rurales suisses (SLJV),  
8315 Lindau

Association suisse des fermiers, 3753 Oey

Association suisse des paysans et paysannes  
pratiquant la production intégrée, 3052 ZollikofenAssociation suisse pour l'équipement technique  
de l'agriculture, 5223 Riniken

Association vacances à la ferme, 8595 Altnau

BIO SUISSE, 4053 Basel

Groupement suisse pour les régions de montagne  
(SAB), 3001 Bern

Société suisse d'économie alpestre (SSEA), 3011 Bern

Union suisse des paysannes et des femmes rurales  
(USPF), 5201 Brugg

Zentralschweizer Bauernbund, 6418 Rothenthurm

**Membres du Comité****Président d'honneur/membres d'honneurs**Gerber Peter, Ing. Agr. ETH, anc. Conseiller aux Etats,  
3270 Aarberg

Savary Jean, anc. Conseiller national, 1625 Sâles

Sandoz Marcel, Ing. Agr. EPFZ, anc. Conseiller  
national, 1110 MorgesEhrler Melchior, lic.iur., lic.phil.,  
anc. Conseiller national, 6430 SchwyzDupraz John, Ing. Agr. HTL, anc. Conseiller national,  
1286 Soral**Président**

Walter Hansjörg, Conseiller national, 9545 Wängi

**Vice-présidents**Dissler Josef, représentant Luzerner Bäuerinnen-  
und Bauernverband, 6110 WolhusenGlauser Fritz, Président Union des paysans  
fribourgeois, 1553 Châtonnaye**Autres membres du comité**Ambauen Martin, représentant Zentralschweizer  
Bauernbund, 6375 Beckenried

Balmer Walter, Président LOBAG, 3204 Rosshäusern

Bossi Emilio, représentant Unione Contadini Ticinesi,  
6775 AmbriGfeller Peter, Président Producteurs Suisses de Lait,  
3273 KappelenGiroud Willy, Président Chambre valaisanne  
d'agriculture, 1920 MartignyGschwind Gregor, Président Bauernverband  
beider Basel, 4106 TherwilHassler Hansjörg, Conseiller national,  
Président Bündner Bauernverband, 7433 DonatKoller Lorenz, Conseiller d'Etat, représentant SAB,  
9050 AppenzellLachat Jean-Paul, Secrétaire Chambre jurassienne  
d'agriculture, représentant JU et NE, 2853 Courfaivre

Landolt Ernst, Secrétaire Schaffhauser

Bauernverband, représentant AI, AR, GL et SH,  
8455 RüdlingenMaigre Dominique, représentant GE et cultures  
spéciales, 1233 Bernex

Marschall Lienhard, Président fenaco, 3176 Neuenegg

Nicod Bernard, représentant Prométerre,  
1523 Granges-près-Marnand

Niklaus Ueli, représentant Suisseprocs, 8564 Engwilen

Ritter Markus, Président St. Galler Bauernverband,  
9450 AltstättenStaub Hans, Président Zürcher Bauernverband,  
8820 WädenswilStreit Ruth, Présidente Union suisse des paysannes  
et des femmes rurales, 1170 AubonneVilliger Andreas, Président Bauernverband Aargau,  
5643 Sins

Etat 31.12.2010



# Les activités du Comité

**Lors de 10 séances ordinaires, le Comité a traité en priorité les thèmes suivants et pris les décisions y afférentes:**

- Planification des activités 2010/2011
- Adoption de nombreuses prises de position
- Arrêt des mots d'ordre pour les votations populaires
- Elections complémentaires et de renouvellement des membres de diverses commissions sectorielles et conseils de fondation
- Séances de la Chambre d'agriculture et de l'Assemblée des délégués

Le Comité a été régulièrement informé sur les travaux du Parlement, le développement du système des paiements directs, les accords internationaux, ainsi que sur les activités des commissions sectorielles, des groupes de travail et du secrétariat de l'USP.

**Les affaires principales de 2010 ont été:**

## Janvier

Le Comité soutient la proposition de rembourser les contributions aux participations à des foires en 2008 pour faire la publicité de la formation professionnelle.

## Février

La direction stratégique de l'USP élabore des suggestions pour le groupe de travail «Organisation du monde agricole» lors d'un atelier.

## Mars

Le Comité adopte le Rapport annuel 2009 à l'intention de la Chambre d'agriculture.

## Avril

Le Comité approuve les comptes annuels 2009 à l'intention de la Chambre d'agriculture et prend les décisions d'investissement relatives au projet «Laur-Park».

## Mai

Les membres mènent un débat approfondi sur les thèmes de la souveraineté alimentaire, de l'aménagement du territoire, du programme de consolidation et de l'ordre des priorités des mesures d'accompagnement.

## Août

Le Comité adopte le Programme d'activités 2011 à l'intention de la Chambre d'agriculture.

## Septembre

Une séance de travail a lieu avec des représentants de la FNSEA. Par ailleurs, le Comité se prononce en faveur d'une hausse des contributions à la communication pour Viande Suisse.

## Octobre

Les nouvelles normes d'indemnisation pour les pylônes et des lignes électriques aériennes font l'objet d'une discussion; il est décidé de former un groupe de travail sur ce thème.

## Novembre

Les membres préparent l'Assemblée des délégués et reçoivent des informations sur le projet «Laur-Park».

## Décembre

Le Comité adopte le budget 2011 à l'intention de la Chambre d'agriculture et prend acte du plan financier 2010–2013 de l'USP.

# Les activités de la Chambre d'agriculture

Les membres de la Chambre d'agriculture ont tenu trois séances, au cours desquelles ils se sont penchés sur les thèmes suivants:

- Le projet «Swissness» et la souveraineté alimentaire
- La situation sur les marchés, en particulier sur le marché laitier
- Le développement du système des paiements directs
- Les élections complémentaires et de renouvellement des membres de diverses instances

## Séance du 25 février 2010

Les membres approuvent sans opposition le budget 2010 et sont informés au sujet du plan financier 2010–2013 de l'USP. Dans le cadre du projet Swissness, la Chambre d'agriculture réaffirme la décision d'imposer une part minimale de 80% de matières premières d'origine suisse dans les produits qui arborent la croix suisse.

### Membres de la Chambre d'agriculture

#### Canton d'Argovie

Hitz Andreas, 5417 Untersiggenthal (PSL)

Huber Alois, 5103 Wildegg (AG)

Meier Urs, 5622 Waltenschwil (AG)

Nussbaumer Roland, 5026 Densbüren (AG)

Zemp Markus, Conseiller national, Président

Communauté de travail des éleveurs de bovins suisses, 5503 Schafisheim

#### Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures

Bischofberger Robert, 9105 Schönengrund (PSL)

Stricker Alfred, 9063 Stein (AR)

#### Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures

Neff Sepp, Président Bauernverband Appenzell AI, 9054 Haslen

#### Canton de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville

Schürch Christian, 4153 Reinach (IP-Suisse)

#### Canton de Berne

Aebi Andreas, Conseiller national, 3473 Alchensdorf (swissherdbook)

Aeby Pürro Chantal, Directrice Fédération suisse des vigneron, 3007 Bern

Augstburger Ueli, 3115 Gerzensee (LOBAG)

Bühler Gerber Christine, 2710 Tavannes (USPF)

Carnal Jean-Michel, Président CAJB, 2748 Les Ecorcheresses

Fuhrer Regina, Présidente Bio Suisse, 3664 Burgistein

Häberli Hansjakob, 3112 Allmendingen (LOBAG)

Jaun Markus, 3000 Bern 6 (PSL)

Kämpfer Heinz, 3416 Affoltern (LOBAG)

Lehmann Daniel, 3019 Bern (LOBAG)

Lehnerr Berchtold, 3700 Spiez (FSSA)

Santschi Alfred, 3657 Schwanden b. Sigriswil (SSEA)

Schneider Donat, Directeur LOBAG,

3072 Ostermundigen

Schwarz Elisabeth, 3612 Steffisburg (LOBAG)

Stierli Beat, Directeur Union maraîchère suisse, 3001 Bern

Struchen Béatrice, 3272 Epsach (LOBAG)

Von Känel Christian, 3775 Lenk (PSL)

Von Siebenthal Erich, Conseiller national,

3780 Gstaad (LOBAG)

Wüthrich Hans-Ulrich, Secrétaire Producteurs de volaille suisse, 4950 Huttwil

#### Canton de Fribourg

Gapany Olivier, 1646 Echarlens (FR)

Johner Andreas, 1714 Heitenried (Suisseporcs)

Ménétreay Frédéric, Directeur Union des paysans fribourgeois, 1763 Granges-Paccot

Perler Hans, 1792 Guschelmuth (FR)

Rüegger Andreas, 1567 Delley (swisssem)

Schafer Denise, 3184 Wünnewil (FR)

#### Canton de Genève

Haldemann François, Président AgriGenève, 1217 Meyrin

#### Canton de Glaris

Hauser Hans Peter, Président Glarner Bauernverband, 8752 Näfels

#### Canton des Grisons

Buchli Barbara, Directrice Bündner Bauernverband, 7001 Chur

#### Canton de Lucerne

Bürli Josef, Président Association suisse des séchoirs, 6142 Gettnau

Erni Moritz, Président Zentralschweizer

Milchproduzenten, 6017 Ruswil

Haas Walter, Président Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6016 Hellbühl

Heller Stefan, Directeur Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6130 Willisau

Jans-Gähwiler Pius, Président Fruit-Union Suisse,

6284 Gelfingen

Kunz Josef, Conseiller national, 6022 Grosswangen (LU)

Stadelmann Bruno, 6130 Willisau (Suisseporcs)

#### Canton de Neuchâtel

Frutschi Marc, Président CNAV, 2300 La Chaux-de-Fonds

**Séance du 29 avril 2010**

La Chambre d'agriculture approuve les comptes annuels 2009 et le Rapport annuel 2009 de l'USP.

**Séance du 24 septembre 2010**

La Chambre d'agriculture adopte le Programme d'activités 2011 à l'intention de l'Assemblée des délégués. Les membres désignent la fiduciaire OBT Treuhand de Brugg comme organe de révision légal de l'USP pour une année supplémentaire. Ils approuvent aussi la pro-

position de renoncer à une hausse des contributions lors de l'Assemblée des délégués 2010 et de n'envisager une adaptation des contributions à la surface qu'à partir de 2012.

**Canton de Nidwald**

Käslin Bruno, Président Bauernverband Nidwalden, 6375 Beckenried  
Scheuber Roland, 6372 Ennetmoos (SLJV)

**Canton d'Obwald**

Küchler Niklaus, 6056 Kägiswil (OW)

**Canton de Schaffhouse**

Graf Christoph, Président Bauernverband Schaffhausen, 8262 Ramsen  
Kern Hanspeter, 8454 Buchberg (PSL)

**Canton de Schwyz**

Egli Hanspeter, Président Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, 8840 Trachslau  
Philipp Franz, Secrétaire Zentralschweizer Bauernbund, 6418 Rothenthurm  
Steiner Edwin, Président swissgenetics, 8832 Wilen

**Canton de St-Gall**

Heim-Keller Seline, 9200 Gossau (SG)  
Müller Hans, Secrétaire St. Galler Bauernverband, 9230 Flawil  
Nüesch Peter, 9443 Widnau (SG)

**Canton de Soleure**

Keiser Samuel, Président Solothurnischer Bauernverband, 4629 Fulenbach

Kofmel Heidi, 4543 Deitingen (SO)

**Canton de Thurgovie**

Engeli Hans, 9504 Frittschen (TG)  
Farrér Corsin, Président Vache Mère Suisse, 8585 Herrenhof  
Greminger Agnes, 9503 Stehrenberg (TG)  
Hascher Hermine, Directrice Verband Thurgauer Landwirtschaft, 8570 Weinfelden  
Hausammann Markus, Président Verband Thurgauer Landwirtschaft, 8585 Langrickenbach  
Schnyder Ruedi, 8566 Ellighausen (PSL)

**Canton d'Uri**

Arnold Peter, 6463 Bürglen (UR)

**Canton de Vaud**

Baudraz Frédéric, 1352 Agiez (GalloSuisse)  
Benoît Marc, 1323 Romainmôtier (VD)  
Berlie Olivier, 1278 La Rippe (PSL)  
Chambaz Raymond, 1121 Bremblens (FSB)  
Durgnat Daniel, 1884 Villars-sur-Ollon (VD)  
Henchoz Benjamin, 1417 Essertines-sur-Yverdon (PSL)  
Jenni Béat, 1358 Valeyres-sous-Rances (Suisseporcs)  
Jobin Philippe, 1112 Echichens (VD)  
Kissling Jean-Luc, 1000 Lausanne 6 (VD)  
Meyer Albert, 1085 Vulliens (USPPT)  
Meylan Michel, 1020 Renens (Jardin Suisse)  
Pellaux Yves, Président Prométerre, 1405 Pomy

Reymond Jean-Daniel, 1042 Bettens (VD)

Thomas Luc, Directeur Prométerre, 1000 Lausanne

**Canton du Valais**

Tornay Laurent, 1937 Orsières (PSL)  
Ulmann Jean, Président GalloSuisse, 1994 Aproz

**Canton de Zoug**

Murer Josef, Président Zuger Bauernverband, 6340 Baar

**Canton de Zurich**

Binder Max, Conseiller national, Président Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, 8308 Illnau  
Frei-Frei Hans, 8105 Watt (ZH)  
Haab Martin, 8932 Mettmenstetten (ZH)  
Hess-Wittwer Albert, 8636 Wald (ZH)  
Hodel Ferdi, Directeur Zürcher Bauernverband, 8459 Volken  
Meyer Ernst, 8450 Andelfingen (FSPC)

**Les cantons BL, BS, JU et TI sont représentés à la Chambre d'agriculture par des membres du Comité.**

Etat 31.12.2010

# Assemblée des délégués du 18 novembre 2010

Dans son allocution d'ouverture, le président Hansjörg Walter ne s'est pas concentré sur des thèmes politiques nationaux et internationaux, mais il a abordé la situation des prix sur le marché suisse. Il a indiqué que le prix du lait se situait environ un quart au-dessous de son niveau avant la suppression du contingentement laitier. D'après lui, même si les paysans sont en partie eux-mêmes responsables de ce marasme, l'incessante guerre des prix que se livrent les acteurs du commerce de détail est tout autant préjudiciable. C'est pourquoi il a exhorté les acteurs du commerce de détail à mettre un terme à leurs sous-enchères réciproques. Hansjörg Walter a rappelé que les produits alimentaires ont une valeur – une valeur de plus en plus mise à mal depuis que les prix sont aspirés dans une spirale baissière. Il a demandé de remettre l'accent sur la grande qualité des denrées alimentaires plutôt que sur leurs prix. Afin de sensibiliser largement

la population sur cette revendication, l'USP a lancé sa campagne «Les paysans assurent!» à l'occasion de l'AD.

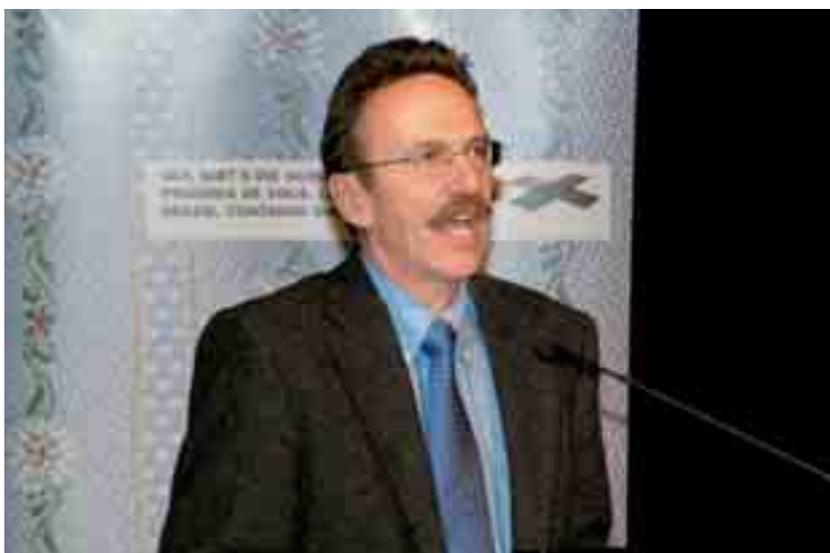
Le directeur, Jacques Bourgeois, a quant à lui présenté les défis auxquels l'USP et l'agriculture suisse seront confrontées ces prochaines années. Au premier rang figurent l'ouverture des marchés, le développement du système des paiements directs, la souveraineté alimentaire et le développement territorial.

L'expédition des affaires courantes s'est déroulée sans accroc. Les délégués ont approuvé sans opposition le procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2009, le Rapport annuel 2009, le Programme d'activités 2011, ainsi que les contributions annuelles pour 2011. Les candidats proposés pour les élections complémentaires à la Chambre d'agriculture pour la période administrative 2008 – 2012 ont été élus à l'unanimité.

Les délégués ont élu Fritz Glauser (FR) au poste de deuxième vice-président de l'USP. Le vice-président sortant, John Dupraz, s'est vu conférer le titre de membre d'honneur de l'USP pour son grand dévouement durant de nombreuses années.

Ensuite, les membres de la Chambre d'agriculture ont nommé au comité de l'USP Willy Giroud, président de la Chambre valaisanne d'agriculture, et Dominique Maigre (GE), en tant que représentant des cultures spéciales. Ils succèdent aux membres sortants Jean-René Germanier (VS) et John Dupraz (GE).

Manfred Bötsch, le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, a exprimé son point de vue sur les questions actuelles de la politique agricole et a expliqué la stratégie 2025 de son office pour l'agriculture suisse.



Manfred Bötsch, le directeur démissionnaire de l'Office fédéral de l'agriculture, présente la vision à long terme de la Confédération pour l'agriculture.

# L'USP en quelques chiffres

## Au service de 60 000 familles paysannes

L'Union Suisse des Paysans est l'organisation faitière de l'agriculture suisse. Elle réunit 60 000 familles paysannes qui gèrent des exploitations situées en plaine ou à la montagne, spécialisées dans les domaines les plus variés. L'USP a été fondée le 7 juin 1897 à Berne; elle est constituée sous la forme juridique d'une association. L'ensemble de l'USP, y compris tous ses prestataires de services, est certifié ISO 9001:2008. Les bureaux de l'USP se trouvent à Brugg, Windisch et Berne. Les immeubles abritant les bureaux appartiennent à l'USP ou à des fondations et sociétés anonymes apparentées.

## Effectif en personnel

Au 31 décembre 2010, l'USP occupait 131 personnes (75 emplois à plein temps et 56 à temps partiel). Parmi elles, 9 effectuent un apprentissage de commerce à l'USP. Les femmes représentent actuellement 53,4% de l'effectif. A cela, il faut ajouter les 170 personnes employées par la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, la Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse, l'Office de constructions agricoles et la caisse-maladie Agrisano.

## Révision

Le contrôle des comptes est assuré par la société OBT Treuhand AG (Brugg) en qualité d'organe de révision légal, ainsi que par l'organe de révision interne, composé d'Alois Hodel jusqu'au 31 décembre 2010 (LBV, Sursee), de Markus Jaun (FPSL, Berne) et de Jean-Luc Kissling (Prométerre, Lausanne). Franz Philipp, issu de la Fédération des paysans du canton de Schwyz, a été désigné pour succéder à Alois Hodel.

## Comptes annuels

### Compte de résultat consolidé

Produits	2010	2009
Contributions	6 674 298	7 035 112
Subsides provenant de fonds	200 000	200 000
Produit des services	8 776 554	8 181 055
Produit des assurances	32 927 105	27 944 047
Revenus immobiliers	67 534	67 569
Autres produits	2 085 092	2 451 256
<b>Excédent de charges</b>	<b>76 514</b>	<b>31 221</b>
	<b>50 807 097</b>	<b>45 910 260</b>

Charges	2010	2009
Charges d'exploitation	3 607 184	3 662 950
Charges des assurances	31 239 411	26 363 240
Charge en personnel	12 425 751	12 362 561
Autres charges d'exploitation	3 084 764	3 070 448
Charges financières	226 790	216 073
Amortissements	200 000	200 000
Impôts	23 197	34 988
	<b>50 807 097</b>	<b>45 910 260</b>

### Bilan

Actif	31.12.2010	31.12.2009
Actif circulant	26 857 475	22 105 738
Actifs immobilisés	5 105 004	2 925 003
Fonds à affectation spéciale	17 552 408	16 971 105
	<b>49 514 887</b>	<b>42 001 846</b>

Passif	31.12.2010	31.12.2009
Capitaux étrangers	29 427 757	22 293 796
Provisions	2 217 693	2 343 403
Fonds à affectation spéciale	17 552 408	16 971 105
Fortune au 31 décembre	317 029	393 542
	<b>49 514 887</b>	<b>42 001 846</b>

Vous trouverez les comptes annuels détaillés sur le site de l'USP [www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch) → A notre propos → Comptes annuels

# Les premiers moments forts de 2011

## Conférence de presse de début d'année

La traditionnelle conférence de presse de début d'année de l'USP s'est déroulée le 4 janvier sur l'exploitation de Sara et Andreas Zehnder, à proximité immédiate du centre Westside à Berne. A cette occasion, l'USP a présenté son Rapport de situation 2010, intitulé «A quoi ressemblera le contenu de nos assiettes en 2050?». Suite à cette conférence de presse très suivie, les médias imprimés et électroniques ont donné un large écho aux thèmes de la souveraineté alimentaire et de la disparition des terres cultivables.

## Politique agricole 2014–17

L'USP a poursuivi ses analyses concernant les impacts du nouveau train de mesures de la réforme de la politique agricole 2014–2017 et, en particulier, du nouveau système des paiements directs. Dans cette optique, l'USP a réalisé diverses simulations des répercussions du nouveau système sur les différents types d'exploitations, en fonction de leur spécialisation, de leur taille et de leur région d'emplacement. Des travaux d'envergure ont également été effectués dans le but de préparer une prise de position consolidée, dans laquelle l'USP se fera le porte-parole de toute l'agriculture suisse.

## Aménagement du territoire

L'USP a pris une part très active dans les travaux liés à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, que ce soit au sein des commissions parlementaires ou des groupes de travail de l'Office fédéral du développement territorial. C'est la protection des terres cultivables qui se trouve au cœur de la première partie de la révision, tandis que dans la seconde, l'accent est mis sur une flexibilité suffisante pour des constructions hors de la zone à bâtir. Un groupe de travail interne coordonne les positions du secteur agricole. Par ailleurs, Fiduciaire & Estimations a participé à la réédition de la directive

«Comment l'aménagement du territoire appréhende les activités liées au cheval».

## Optimisation des coûts

Avec AGRIDEA et l'Office fédéral de l'agriculture, l'USP a organisé une Journée nationale d'échanges dédiée à la question: «Comment et où est-il possible de réduire les coûts de production dans l'agriculture?» L'objectif est d'améliorer les revenus agricoles en optimisant les coûts.

## Mesures d'accompagnement

Le groupe de travail interne a poursuivi ses travaux d'analyse des mesures d'accompagnement en cas d'accords internationaux. Il a effectué une première estimation du coût des différentes mesures et a étudié l'impact des différents instruments à chaque échelon de la filière agroalimentaire.

## Aide à l'exécution relative à la protection de l'environnement

Après les mesures de construction, les offices fédéraux de l'agriculture et de l'environnement ont réalisé deux aides supplémentaires à l'exécution pour les cantons en matière de fertilisation et de produits phytosanitaires. L'USP a institué un groupe de travail réunissant plusieurs experts et a passé le projet au crible, pour voir s'il comporte de nouvelles contraintes pour l'agriculture.

## Cassis de Dijon

L'USP a envoyé des documents complémentaires au Tribunal administratif fédéral à propos des recours déposés contre l'autorisation de deux aliments de qualité insuffisante dans le cadre du principe du Cassis de Dijon. Aucune réponse n'a été reçue jusqu'à la parution du présent rapport. Comme le tribunal n'est pas entré en matière sur le recours déposé par la Fruit-Union Suisse, celle-ci a fait appel au Tribunal fédéral.



### Allocations pour enfants

En conjuguant leurs efforts, l'Union Suisse des Paysans et l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales ont réussi à faire échouer une motion politique qui aurait compromis le système des allocations pour enfants dans l'agriculture. La Confédération et les cantons continueront d'en assurer le financement à l'avenir.

### Fiscalité

Les dispositions de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'Union Suisse des Paysans s'est engagée pour une mise en pratique conforme à la loi des allègements fiscaux. Ce sont en particulier l'imposition différée en cas d'affermage et la taxation réduite des gains de liquidation qui revêtent de l'importance dans ce contexte.

### Premier Congrès des jeunes agriculteurs

Quelque 110 jeunes entrepreneurs paysans motivés ont participé au premier Congrès suisse des jeunes agriculteurs à l'Inforama Rütli en janvier. C'est la Commission des jeunes agriculteurs, une commission sectorielle de l'USP, qui était à l'origine de cette manifestation. La journée était consacrée au thème: «Regarder en avant, aller de l'avant: l'entrepreneuriat dans l'agriculture». Avec en plus, à la clé, la diffusion au «téléjournal» d'un reportage très réussi sur le congrès.

### Colloque agrolink 2011

Pour la deuxième fois, Syngenta et l'USP ont organisé le forum «agrolink», cette fois-ci sur le thème de l'eau. Outre cinq exposés sur la disponibilité et la demande, le commerce d'eau virtuelle et la gestion des bassins versants, ce sont les ateliers qui se trouvaient au centre de la manifestation, étant donné que l'idée première d'agrolink est de permettre des échanges de connaissances.

### La campagne «Les paysans assurent!»

Durant les mois d'hiver, les chambres cantonales d'agriculture ont distribué 150000 cartes postales avec un concours au sein de la population, dans le cadre de la campagne «Les paysans assurent!». La participation jusqu'à la date limite du concours au 15 mars s'est révélée excellente. Quelque 10500 bulletins ont été retournés par la poste; 2912 personnes ont participé par e-mail.

### Semaine verte internationale à Berlin

Pour la treizième fois, les secteurs agricole et agroalimentaire suisses ont tenu un stand commun à la Semaine verte internationale de Berlin. Il était consacré au thème de la durabilité, avec une exposition spéciale à cet effet.



Plus de 100 jeunes professionnels de toute la Suisse ont participé au premier Congrès des jeunes agriculteurs sur l'entrepreneuriat dans l'agriculture.



Union Suisse des Paysans, CH-5201 Brugg  
Téléphone 056 462 51 11, Fax 056 441 53 48, e-Mail [info@sbv-usp.ch](mailto:info@sbv-usp.ch), internet [www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)  
Publication N° 237, Supplément spécial «Agri», 27 mai 2011, ISSN 1661-8378

